

dans un patrimoine homozygote, il faut aussi que celui-ci soit adéquat au milieu dans lequel il doit se développer.

L'empirisme sélectionniste a du bon, et il y a eu de grands éleveurs avant la découverte des lois de Mendel ; mais tout de même, on va plus vite et plus loin lorsqu'on comprend ce que l'on fait. Exemple : depuis une dizaine d'années, des éleveurs s'occupent du Lapin dit Castorrex dont la fourrure est particulièrement estimée, mais la transmission du caractère était parfois imparfaite et quelques résultats paraissaient illogiques, puisqu'on a vu des Castorrex considérés comme parfaitement homozygotes donner par leur croisement uniquement des Lapins normaux. Il a suffi à un généticien de réfléchir sur les documents d'élevage qui étaient à sa disposition, pour établir la composition factorielle des Castorrex, de façon à ce que l'on puisse opérer désormais en toute sécurité et prévoir avec certitude ce que donnera tel ou tel croisement. Et on pourrait citer bien d'autres exemples analogues.

CARPICULTURE ÉLÉMENTAIRE

Par le COMTE DE NEUFBOURG

De nombreux lecteurs du *Bulletin* demandent la publication de notions simples, facilement assimilables par les nouveaux venus à la mise en valeur de leurs étangs. Ils désirent surtout que ces notions soient applicables, pratiques, et rendent des services se traduisant par un gain.

Il ne s'agit donc pas d'expériences biologiques, d'observations de laboratoire, de compilation d'auteurs savants ou très décorés. Il faut que les vieux éleveurs, qui ont fait leurs écoles au dépens de leur poche, évitent aux jeunes des erreurs, des tâtonnements, des pertes d'argent et de temps.

Aussi bien n'y a-t-il pas d'enseignement officiel pour l'étang : et cela vaut mieux, car cette culture ne s'apprend bien que sanctionnée par l'intérêt pécunier du propriétaire-exploitant. Je dis « propriétaire », et non pas « fermier » : la conservation du capital foncier, chaussées, bondes, fossés ; l'élevage même de certains poissons, n'intéressent pas au même titre l'exploitant qui afferme et celui qui possède.

Certes, l'*Union des Syndicats de l'Étang* a déjà mis au monde plusieurs ouvrages fort utiles : les deux « Congrès » de 1918 et 1924 ; les deux « Concours de faucardement » de 1926 et 1927, qui sont déjà pour nous des souvenirs de jeunesse, de camaraderie, d'études tenaces mais joyeuses ! Quant à la collection du *Bulletin*, qui comporte plus de 60 numéros, il est indispensable de la parcourir : votre Syndicat la possède complète. Outre de nombreuses notes sur la constitution des étangs, le matériel, l'alevinage, la sélection, le faucardage, les engrais, les maladies, les mœurs du Poisson et de ses ennemis, les viviers, le transport, la vente, les recettes,

la jurisprudence, la fiscalité, les douanes, les expositions, on y trouve une dizaine de récits relatifs aux visites faites à des exploitations de types différents qui sont de bonnes leçons de choses.

Ces récits confirment notre opinion personnelle, fruit d'une expérience de quatre ou cinq lustres : il ne peut y avoir de bon traité général de pisciculture parce que chaque étang a sa nature propre, des conditions d'exposition, de sol, d'étendue, de forme, d'alimentation d'eau, de climat qui lui sont particulières.

L'expérience prouve que des étangs voisins, d'apparence analogue, réagissent différemment à un même traitement.

Joignez-y que les conditions de vente sont très variables, selon les régions, et vous saurez que les plus savants ouvrages ne valent rien s'ils ne sont étudiés à la lumière d'une pratique locale d'au moins trois saisons de pêche.

Il est cruel, mais nécessaire, d'enlever ainsi dès l'abord une illusion aux néophytes qui espèrent trouver en quelques pages la loi et les prophètes de leur nouvelle occupation.

Si la lecture la plus assidue des manuels de la Baronne STAFF n'a jamais pu, seule, faire une femme du monde, ni même y contribuer beaucoup ; si la récitation exacte du *vade-mecum* de l'apprenti basse-courier ne suffit pas à faire gagner tout de suite quatre sous à l'ingénu qui poulaille, à plus forte raison ne devient-on pas capable de tirer un revenu de son sol sans avoir fait chèrement sa connaissance.

Lorsqu'il s'agit d'un étang, les règles générales aident moins encore que lorsqu'il s'agit de labours ou d'herbages : les facteurs de réussite sont plus nombreux et plus cachés.

Nous ne prétendons donc pas éviter au jeune carpiculteur tous déboires : il doit faire ses écoles à ses frais.

Cette notion l'empêchera d'ailleurs de se décourager si, son traité à la main, ayant appliqué toutes les règles de l'art, il constate une mésentente entre son auteur favori et la nature ironique. Car il y a de touchantes innocences. Il m'arrive de recevoir la visite, à Paris bien entendu, de propriétaires qui engagent ainsi le dialogue :

— Monsieur, j'ai quelques étangs et l'on m'a dit que vous me donneriez la manière d'obtenir vos résultats.

— Monsieur, lisez-vous le *Bulletin de l'Union des Syndicats de l'Étang* ?

— Mais je ne suis pas syndiqué !

— Syndiquez-vous, Monsieur, puis demandez à votre président de visiter vos étangs. Il vous en apprendra plus en un jour, sur place, que moi en dix ans à Paris.

Et voilà bien le premier conseil à donner : faites venir un homme d'expérience, connaissant votre pays. Traitez-le avec magnificence : faisans, canard, votre meilleur bourgogne rouge seront agréables à tout étagneux. Notez pas à pas ses remarques. Dressez des croquis. Faites-vous expliquer

le maniement du matériel et des poissons. N'économisez sur rien ce jour-là : ce sont des frais placés à 100 %.

Récapitulez la consultation le soir, avec votre hôte attendri par votre marc centenaire.

Méditez les jours suivants, en observant vos étangs.

Prenez votre bâton de pèlerin et allez voir travailler les quelques bons éleveurs. Notez ce qui, dans leur installation et leurs méthodes, est applicable chez vous.

Et essayez de bien faire. Répartissez vos frais sur trois années : elles vous sont en tout cas nécessaires pour comprendre le caractère de vos fonds.

Faucardage, engrais, sélection sont la triple source de votre future réussite. Ces trois notions inséparables sont aussi la seule certitude que nous vous puissions donner ici. Vos arrivées d'eau, vos grilles, vos viviers d'hiver dépendent de trop de conditions naturelles, de possibilités, pour vous être enseignés par l'écrit.

Votre président de Syndicat vous guidera. Vous apprendrez de lui mille bonnes choses, qui ne vous profiteront qu'en les soumettant à l'expérience chez vous.

Si je ne vous ai pas révélé de formule magique en ces lignes, au moins ne vous ai-je pas égaré, et c'est peut-être de vous que nous entendrons un jour la solution de problèmes que nous étudions vainement depuis tant d'années.

EXPLOITATION DES ÉTANGS

PAR M. PHILIBERT PANNETIER

Secrétaire général de l'Union nationale des Pêcheurs aux filets.

Depuis 1922, époque où j'ai écrit ma brochure « De la Production Piscicole », je n'ai pu, à mon regret, étant absorbé complètement par d'autres occupations plus pressantes, écrire, même dans *Le Pêcheur Professionnel*, quoi que ce soit sur les étangs. J'ai, par contre, depuis ce moment, en faisant de nombreuses pêches et empoissonnements dans des régions bien différentes au point de vue exploitation d'étangs, pu me rendre compte qu'il y avait encore une masse de propriétaires d'étangs bien ignorants des premières notions de pisciculture.

Mon exposé de 1922 avait pour origine la campagne menée contre la pêche aux filets fluviale et pour but une comparaison entre la production piscicole des étangs et celle du domaine fluvial de la France ; ces deux éléments paraissant, à première vue, bien distincts alors qu'ils sont, en réalité, intimement liés l'un à l'autre ; je me réserve de le démontrer ultérieurement.

L'exposé qui va suivre pour les lecteurs du *Bulletin Français de Piscic-*